
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

**Socialiste parti (sans laisser
d'adresse)**

Contact :

Marie Christine FARARIK

Téléphone : 01 45 59 35 01

Fax: 01 45 59 38 02

sudsante.aphp@sap.ap-hop-paris.fr

Le 10 décembre 2007

Le syndicat SUD Santé a pris connaissance de l'interview du 27 novembre 2007 au journal Sud-ouest, par le 1^{er} secrétaire du parti socialiste avec sérénité.

Dans cet article, intitulé « Mais où est passé le PS », Mr HOLLANDE a notamment déclaré « Le syndicalisme que l'on doit combattre c'est celui de SUD ». Il semblerait que la politique d'ouverture de Nicolas SARKOZY ait encore fait un nouvel adepte.

Plus grave encore, Mr Hollande se trompe (encore une fois) d'adversaire, s'attaquer à SUD c'est s'attaquer aux salariés de ce pays.

Face à cette attaque pathétique émanant d'un homme qui ne sait plus où est sa gauche, SUD Santé AP-HP tient à apporter une nécessaire mise au point.

Tout d'abord, SUD est fier d'être un syndicat de lutte et fier de ses militants qui apportent au quotidien leur soutien à l'ensemble des salariés, tout secteur confondu, des plus défavorisés aux exclus.

Contrairement à Mr HOLLANDE, les SUD n'ont pas eu à déplorer les départs de leurs militants auprès de Mr SARKOZY.

Par contre, les SUD ont bien été victimes des lois sur la représentativité que les gouvernements socialistes n'ont jamais voulu abroger (arrêté de 1966)

Les syndicats SUD de la Fonction publique ont fait face à l'amendement scélérat de Mr PERBEN, qui a modifié en catastrophe les règles de la représentativité syndicale pour essayer en vain de nous exclure.

Force est de constater que les gouvernements de droite n'ont pas attendu les conseils de Mr HOLLANDE pour combattre ceux qui luttent contre la régression sociale.

Depuis, plusieurs décennies, les salariés ont vu leurs droits fondre comme neige au soleil ; remise en cause des conditions de départ à la retraite, attaque des 35 heures, suppression du contrat à durée indéterminée, privatisation de l'hôpital public, instauration des franchises médicales, suppression des tribunaux et des conseils des prud'hommes.

Au moment où l'Assemblée nationale examine le code du travail pour le mettre en pièce, aucun salarié n'a entendu le 1^{er} secrétaire du parti de l'opposition (supposée) déclarer : « la politique que l'on doit combattre c'est celle de la droite ».

SUD Sante AP-HP prend acte de cette « rupture » avec le monde du travail, et réaffirme qu'il continuera de lutter et d'entreprendre toutes les actions contre ceux qui participent directement ou indirectement à la casse des droits sociaux dans notre pays.

Reproduction libre. Justificatif souhaité.